

LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 1^{er}. Frimaire, an IX.

22 Nov 1800



ITALIE.

De Gènes, le 7 novembre (16 brumaire).

Le citoyen Barthélemi Boccardi, ci-devant ministre de la république ligurienne à Paris est arrivé ici, le 15 brumaire, où il a repris ses fonctions de ministre des relations extérieures. Il a montré la superbe tabatière d'or, garnie en diamans, dont le premier consul lui a fait présent à son départ.

Le conseil de guerre de cette ville a fait relâcher quatre des individus accusés d'avoir voulu assassiner le général Muller.

De Milan, le 10 novembre (19 brumaire).

Le gouvernement cisalpin a destitué l'administration centrale de Bologne, pour n'avoir pas mis en activité les lois relatives à la perception de l'impôt. Ses différens membres répondent d'ailleurs d'une somme de 88,000 francs, que la garde nationale s'est permis d'enlever de la caisse publique.

On a fait partir 400 hommes de la garde nationale de Turin pour purger la grande route de cette ville à Milan, des brigands qui l'infestent.

On dit, à Rome, que la nouvelle promotion sera de dix-huit cardinaux.

On a éprouvé, le 27 vendémiaire, trois secousses de tremblement de terre à Tolentino.

Le duc, la duchesse d'Aost, avec quantité de nobles piémontais, sont arrivés à l'isle d'Elbe le 16 vendémiaire.

Le lieutenant-général Dupont, commandant en Toscane, a renouvelé, *sous peine de mort*, l'ordre à tous les habitans de déposer leurs armes 24 heures après la publication de son arrêté.

On a imposé une contribution de 250 mille piastres sur la ville de Livourne.

ALLEMAGNE.

De Stutgard, le 14 novembre (23 brumaire).

Toutes les troupes cantonnées dans cette ville & dans les environs, & qui forment la division du général Richepanse, sont parties avant-hier pour se rendre par Ulm & Rain sur l'Iser. Elles feront partie de l'aile gauche de l'armée du Rhin. La division du général Delaborde est arrivée hier dans nos environs, & doit continuer aujourd'hui sa route vers le Danube. Deux bataillons de la légion polonoise, commandés par le général Kniazewitz, sont partie de cette division.

De Francfort, le 14 novembre (23 brumaire).

Quelques politiques ont remarqué, dans le tems, que les deux armistices, conclus en Bavière, ne contenoient pas, relativement à la ligne de démarcation en Franconie, des clauses assez favorables aux armées françaises, & sur-tout au plan de sécularisation projeté. On croit, en conséquence,

qu'une des conditions de l'armistice nouveau sera que les Français occuperont la totalité des territoires des princes ecclésiastiques, de Mayence, de Wurtzbourg & de Bamberg. Déjà le général Simbschen, qui commande les troupes impériales & d'Empire en Franconie, & qui se trouvent en position d'être tournées sur le Haut-Mein, a donné des ordres pour qu'elles se replient derrière Bamberg & Schweinfurth; & il y a lieu de croire que, dans quelques jours, l'armée d'Augereau remontera la rive droite du Mein évacuée par les Allemands.

Toutes les lettres de Vienne s'accordent à assurer que le prince Charles conservera le commandement en Bohême, mais qu'il ne reprendra pas celui de l'armée autrichienne en Allemagne.

Le comte de Dietrichstein est de retour à Vienne de la mission dont l'empereur l'avoit chargé auprès de l'électeur de Bavière, & dont le but étoit d'attacher entièrement ce prince à la maison d'Autriche. On assure que M. de Dietrichstein n'a pas réussi dans cette mission, & que l'électeur paroît se méfier tous les jours davantage de la cour de Vienne.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Bordeaux, le 25 brumaire.

Le citoyen Lucien Bonaparte est arrivé ici avant-hier, à six heures du soir, dans une chaise de poste qui précédoit ses couriers & ses voitures. Il est reparti hier matin, & a pris la route de Bayonne.

La crainte de la contagion a fait intercepter pendant quelques jours toutes les communications sur les frontières d'Espagne. On ne laissoit pas même passer les couriers des gouvernemens. On vient de rétablir cette communication. Les derniers avis qu'on a reçus semblent annoncer la fin de la maladie contagieuse.

De Lunéville, le 27 brumaire.

Dans la nuit du 22 au 23, M. de Cobentzel reçut un courier de Vienne, & le 24 il en expédia un pour la même ville.

Le 25, la garnison de Lunéville passa en revue devant le commandant extraordinaire du département de la Meurthe. Ce jour là même, une indisposition assez grave ne permit point à M. de Cobentzel de sortir de chez lui. Jusqu'ici les deux ministres se sont vus tous les jours, & ont dîné alternativement l'un chez l'autre.

Tous les préparatifs concernant l'ameublement des appartemens du château destinés aux plénipotentiaires sont suspendus. Les plénipotentiaires & leur suite sont dispersés dans des maisons particulières.

Le général Lahorie passa par ici, le 23, pour se rendre à l'armée du Rhin. Le bruit court que les hostilités recommenceront le 1^{er} frimaire, & ce bruit a été confirmé par le passage du général Lahorie.

De PARIS, le 30 brumaire.

Le conseil d'état, dans sa séance du 12 brumaire, a maintenu la décision du ministre des finances contre les acquéreurs de biens nationaux, souscripteurs de cédules, & sujets à défaut de paiement à la peine de déchéance de plein droit & à celle de revente à folle enchère.

— Le ministre de l'intérieur vient d'envoyer deux habiles médecins en Espagne pour constater le caractère de l'épidémie qui ravage ce royaume, & tâcher d'en trouver le remède.

— Un de nos journaux annonce le départ du jeune Beauharnais, à la tête des guides du premier consul. Cette nouvelle, qui se répandit hier en même tems que celle du départ du premier consul, nous parut trop hasardée pour être rendue publique; la dernière sur-tout exige, pour être crue, d'autres garants que des bruits publics.

— Les soins que le gouvernement français se donne pour procurer la paix à l'Europe ne sont point équivoques. Cependant l'ordre qu'on a supposé donné par lui au général Brune de faire, avant les douze jours qui précéderont le commencement des hostilités, des ouvertures pour en prévenir l'effet; cet ordre n'existe pas.

— Les passe-ports à l'étranger se délivreront désormais à la préfecture de police; & ceux qui voudront en obtenir, sont tenus d'en adresser la demande au préfet, sur papier timbré, avec la désignation de leurs noms, prénoms, qualités, domiciles, & celle du pays où ils veulent aller.

— Voici le second tableau de la population de la France :

Départemens.	Population.	Naisances dans les 3 derniers mois.	Morts. <i>ibid.</i>	Mariage <i>ibid.</i>
Landes,	224,362	1,788	1,509	229
Lot,	377,207	2,782	1,995	550
Haute-Marne,	227,207	1,797	1,254	188
Meurthe,	328,115	2,949	2,159	631
Meuse,	270,112	1,649	1,480	205
Orne,	397,568	2,150	884	468
Bas-Rhin,	448,885	4,249	3,455	726
Haute-Saône,	264,075	2,075	1,265	472
Saône & Loire,	452,675	3,683	3,855	472

— Faut-il attribuer à la misère ou à la démoralisation la multiplication des mendians, qui, déguisés sous toutes les formes, obstruent depuis quelque tems les rues, les ponts & les passages? Jamais, sur-tout, je ne vis tant d'aveugles conduits par des chiens, des enfans ou leur bâton. Ils sont moins importuns que les autres. J'en vois un tous les jours qui parcourt les rues jouant du violon & chantant des airs d'église d'une voix de basse-taille. Je fus arrêté hier par une scène plus touchante: deux femmes voilées, l'une en noir & plus ancienne, l'autre en blanc & jeune & jolie, fixoient la foule des curieux autour d'elles. Celle-ci chantoit une romance attendrissante, & celle-là s'essuyoit les yeux sous son voile, & toutes les deux tendoient la main. Quelqu'accoutumé que je sois, aux stratagème des vagabonds pour surprendre la pitié des passans, j'avoue que je ne fus point en garde contre celui-là.

— Les arts regrettent la perte du citoyen J. B. Audebert, peintre, graveur, naturaliste & auteur de *Histoire Naturelle des singes & des makis*. Il vient de mourir à la fleur de son âge, laissant après lui une *Histoire Naturelle des*

colibris, & une très-belle collection de quadrupèdes, d'oiseaux rares & d'insectes exotiques & indigènes.

— Le citoyen Baraut, préfet de l'Aude, a fait reprendre les travaux d'un canal d'embranchement de Carcassonne au canal des deux mers; travaux qui furent ordonnés par arrêt du conseil en 1786, & qui furent interrompus par les mouvemens de la révolution.

— Le citoyen Dominique Bertrand, directeur de l'ancienne compagnie d'Afrique, à Marseille, est nommé agent des relations commerciales à Marseille, en remplacement du cit. Gabriel-Augustin Guys.

— L'état de siege de la commune d'Avignon a été levé par arrêté du 28 de ce mois.

— Le 16 de ce mois, un journalier, nommé Pierre Bois, des environs de Châteaudun, voulut envoyer son fils conduire les bestiaux aux champs; sa femme s'y opposa: Bois se précipite sur elle dans un excès de fureur inconcevable, & l'assasine à coups de serpe. A ses cris, à ceux de son enfant, les voisins accourent & le trouvent acharné sur sa victime. Il les voit, se relève, & va se précipiter dans une marnière, où il est mort. Sa femme, criblée de blessures, a été conduite à l'hospice de Châteaudun, où elle est traitée; on espère la sauver.

LITTÉRATURE.

De l'état de la France à la fin de l'an 8 (1). Tel est le titre d'un ouvrage qui vient de paraître. Ce titre en annonce l'importance; l'intérêt est augmenté par le talent de l'auteur. La table des chapitres prouvera la simplicité de son plan. La voici :

Chapitre I^{er}. Situation politique de l'Europe avant la guerre.
Chapitre II. Considérations générales sur la situation relative de la France.

Chapitre III. Situation relative de la France à l'égard de ses alliés.

Chapitre IV. Situation relative de la France à l'égard de ses ennemis.

Chapitre V. Situation relative de la France à l'égard des neutres.

Chapitre VI. Situation intérieure de la France.

Section I^{re}. Population & industrie de la France.

Section II. Mœurs & loix de la France.

Avant d'entrer dans le détail de l'ouvrage, nous remarquerons qu'il ne renferme pas une seule note. Les notes d'un livre sont en général des idées qui n'ont pu trouver place dans le texte, soit parce qu'elles sont des superfluités dont l'auteur ne veut pas faire le sacrifice, soit parce qu'elles surviennent dans le cours de l'impression, & qu'elles n'ont pu entrer dans la chaîne des autres idées; ce qui prouve dans les deux cas ou trop de vanité, ou peu de dialectique.

Le but du premier chapitre est de montrer les causes de la guerre actuelle dans la désorganisation politique de l'Europe, & les causes de cette désorganisation dans l'histoire des deux derniers siècles.

« Le traité de Westphalie, dit l'auteur, eût peut-être fondé pour une longue suite de siècles le droit public de l'Univers, si trois événemens qui datent à-peu-près de la même époque n'étoient venus compliquer le système général, de combinaisons inattendues, qui, d'abord imperceptibles & lentes, attaquèrent graduellement tous les rapports consacrés ou préparés par le traité de Westphalie, & ont enfin, de nos jours, brisé avec scandale tous les liens qui unissoient ces rapports, & détruit les bases d'intérêt, de concordat & de contre-poids sur lesquels ils étoient établis.

» Ces trois événemens sont, 1^o. la formation d'un nouvel empire au nord de l'Europe; 2^o. l'élevation de la Prusse au rang des premières puissances; 3^o. l'accroissement prodigieux du système colonial & maritime dans les quatre parties de l'univers. Je vais indiquer rapidement les principaux effets de l'influence & du concours de ces trois mémorables événemens.

» La Russie, avant le commencement de ce siècle, étoit à-peu-près inconnue à l'Europe. Le grand homme qui conçut l'idée hardie d'établir un empire puissant sur cette contrée à moitié déserte, & habitée par des peuplades dispersées & demi-sauvages, se laissa trop entraîner peut-être par l'ascendant de son génie, pressé tout-à-la-

(1) Un volume in-8^o. A Paris, à l'ancienne librairie de Dapont, rue de la Loi, n^o. 288.

fois de créer & de jouir; peut-être se méprit-il sur le choix des moyens qu'il devoit mettre en usage pour faire arriver plus sûrement à une civilisation générale & compléter les nations nombreuses qu'il gouvernoit : mais puisqu'il entroit essentiellement dans ses vues d'introduire dans ses états les arts, le commerce & la politique de l'Europe, quelles qu'aient été ses méprises sur l'art de policer un empire, on ne peut nier qu'il n'ait parfaitement réussi par l'ensemble de ses mesures, par ses succès, par ses revers même, par des tentatives & des opérations tantôt bizarres, tantôt hardies, & toujours ingénieuses, à enseigner la guerre à ses soldats, à faire supporter les arts & les communications de l'Europe à ses sujets, à diriger leur industrie vers l'intérêt des importations & des exportations auparavant inconnues; & c'est par ces résultats seuls que l'examen des projets de ce grand homme appartient à mon sujet.

» La conséquence naturelle de ces résultats devoit être que les progrès de la puissance relative à la Russie, considérée comme état, seroient indépendans des progrès de la civilisation de la Russie, considérée comme nation; que l'empire russe, sans cesser d'être en arrière de la civilisation de l'Europe, développeroit les mêmes moyens d'attaque & de résistance que les autres peuples; qu'il se présenteroit à eux comme puissance européenne; qu'il ne ferait admettre dans les combinaisons de leur système politique, & que, s'incorporant à ce système dans un tems où toutes les parties en étoient liées par des correspondances établies, il déplaceroit ou tout au moins modifieroit tous les rapports qui existoient entre elles avant l'époque de cette intrusion politique; qu'il relâcheroit le lien ou dénaturoit les principes de toutes les alliances, & ajouteroit un ferment nouveau à toutes les jalousies, à toutes les rivalités qui tendoient sans cesse à les diviser. . . .

« De là tous les liens de patronnage, de fédération, de confiance, ont été successivement relâchés & dissous. Les principes du droit ancien, l'équilibre des intérêts généraux, ont fait place à des calculs fortuits, à des combinaisons accidentelles, à l'appréciation des forces d'une coalition projetée. Le signal a été donné à toutes les ambitions; les alliances entre les forts sont devenues des transactions casuelles; les alliances du fort au faible sont devenues, pour l'un un titre d'oppression ou de manque de foi, pour l'autre, une loi de dépendance tout-à-la-fois humiliante & ruineuse. Tels ont été les effets de la première cause de désorganisation que j'avois à développer; je passe à la seconde. . . .

» La paix de Westphalie avoit pour objet d'accorder deux intérêts; qui, bien qu'ils soient connus sous les dénominations religieuses d'intérêt protestant & d'intérêt catholique, n'en furent pas moins essentiellement combinés dans des vues d'indépendances & de pouvoir, & sur des mesures dont le but étoit d'assurer l'une & de limiter l'autre. Sous ce rapport, la France ne craignoit pas de se déclarer protectrice & garante des droits du parti protestant; & les obligations qu'elle contracta par cette garantie, eurent l'effet de lui assurer en Allemagne une importance que la plus grande partie des états germaniques étoient intéressés à lui conserver; mais la formation d'une puissance nouvelle au sein d'un empire dont les membres comptoient sur le patronage de la France, en rendant ce patronage moins nécessaire, altéra bientôt les rapports de fédération, de bienveillance & de secours qui attachoient le corps entier de l'Empire germanique à la tutelle indispensable de la France. L'établissement de cette puissance nouvelle au sein de l'Allemagne, fut favorisé par toutes les circonstances, & secondé par les vœux de tous les membres indépendans de la confédération germanique; mais il étoit facile de prévoir que cette puissance une fois formée auroit des intérêts qui lui seroient propres, qui différoient souvent, & souvent seroient ennemis des intérêts de la confédération: de-là deux sources d'altération dans la combinaison des intérêts généraux de l'Empire. L'intervention de la France fut moins recherchée dans les démêlés survenus entre le chef de l'Empire & ses membres. Les membres indépendans de l'Empire furent conduits par les causes qui avoient éloigné cette intervention, à compter davantage, pour la conservation de leur indépendance, sur l'auto-formation & sur l'emploi des moyens locaux & des forces effectives; & de ces changemens de dispositions est résultée, dans la progression du tems, une suite de conséquences également importantes. 1°. Les démêlés entre l'Empire & ses membres ont donné lieu à de plus fréquentes guerres. 2°. La France est devenue presque étrangère aux intérêts de l'Empire germanique, & l'Empire germanique est devenu presque étranger aux intérêts de la France. 3°. Les débats sur la constitution de l'Empire n'étant plus interprétés par un tiers, ont été résolus par la violence & par l'accord ou la volonté des plus forts. 4°. La confédération protestante a perdu jusqu'au nom qui indiquoit une communauté d'intérêts & de droits, & s'individualisant sous le nom de la puissance dont le patronage avoit remplacé celui de la France, n'a plus été connue que sous le nom du parti de la Prusse. Je ne développerai pas un plus grand

nombre de conséquences: les résultats qui existent & ceux qui n'existent pas encore ressortent visiblement de celles que je viens d'exposer. . . .

» Il me reste à indiquer les conséquences de la troisième cause de désorganisation, que je me suis proposé de développer.

» Les premiers développemens du système maritime & colonial en Europe datent de la découverte du Nouveu-Monde. Les progrès de ce système se divisent naturellement en deux époques: la première, qu'on peut appeler de découvertes & de conquêtes lointaines; la seconde, de culture, de commerce & de puissance. . . .

» Cette dernière époque date du milieu du siècle dernier. Ce fut seulement alors que les gouvernemens de l'Europe, trop peu clairvoyans pour appercevoir l'influence funeste que la recherche de trésors lointains avoit eue sur la prospérité de l'Espagne, trop avides pour ne pas ambitionner le partage du gain que le commerce de l'Inde procuroit aux Hollandais, se livrèrent à des objets plus ou moins étendus sur les spéculations coloniales. Ils tournèrent leurs vues vers la mer: ils s'attachèrent à l'idée séduisante d'attirer dans le sein de leurs états de riches importations, d'en alimenter à-la-fois, & le fisc par les droits de douanes, & l'industrie par une nouvelle source de circulation. Cependant, avant le traité de Westphalie, ces vues nouvelles étoient encore en perspective; toutes les puissances maritimes de l'Europe, à l'exception de l'Angleterre, intervièrent dans les longues négociations qui préparèrent cet important traité, & rien de relatif aux intérêts maritimes n'y fut discuté. La circonstance seule de l'absence de l'Angleterre dans des débats où toute l'Europe étoit intéressée, où tous les autres gouvernemens étoient parties, & où l'intervention anglaise fut de bonne heure écartée comme un incident superflu & de peu d'importance, suffit pour prouver que dans ce tems la politique continentale étoit tout, & le système maritime rien. . . .

« Le véritable fondateur du système maritime, le véritable auteur des guerres maritimes de l'Europe fut Cromwel. Ce sombre conjurateur, ambitieux autant que méfiant, & à qui toute idée de complot & de violence devoit plaire, considérant la position isolée de l'Angleterre, & le caractère à la fois actif & tenace des hommes qui l'habitent, conçut l'idée de constituer leur industrie dans un état permanent de conspiration & de guerre contre toutes les industries, de séparer à jamais leurs intérêts des intérêts de l'Europe, de les lancer seuls dans une carrière où le bénéfice du premier essor ne devoit laisser à leurs rivaux que le désavantage d'une concurrence tardive & mal concertée: il proclama l'acte de navigation, & par cette mesure hardie & décisive il plaça le commerce de sa nation dans une position constante d'inimitié & de jalousie à l'égard du commerce des autres peuples. »

Quelque longue que soit cette citation, elle ne donne qu'imparfaitement l'idée des trois causes qui ont concouru à détruire l'effet du traité de Westphalie; il faut lire ce chapitre dans l'ouvrage même, pour sentir & juger qu'il est la substance du droit public de l'Europe, & que l'auteur s'en rendu l'organe de la vérité, en prouvant jusqu'à l'évidence, & à tous les peuples du continent, qu'avant la révolution ce droit n'existoit qu'en apparence; que la révolution n'a fait que signaler avec éclat sa destruction, & que le plus important de leurs devoirs, comme le plus pressant de leurs intérêts, est de se livrer incessamment & de concert au soin de le recréer.

Le troisième chapitre est un parallèle ingénieux & vrai entre les tems qui précéderent le traité de Westphalie & le nôtre. « Alors, comme aujourd'hui, la France eut à soutenir une guerre acharnée contre les états les plus puissans de l'Europe, & fut en même-tems la proie des dissensions civiles. Elle lia à la cause de ses intérêts celle des nations foibles & opprimées; elle choisit ses alliés parmi les seuls peuples libres qui existassent en Europe; elle s'éleva au-dessus des préjugés religieux comme des passions politiques; & catholique & monarchique, elle embrassa la défense du protestantisme & de l'insurrection. Elle eut souvent à soutenir seule le fardeau de la guerre, & cependant elle porta ses armes en Espagne, dans les Pays-Bas, en Italie, au sein de l'Allemagne: elle triompha par-tout; elle conçut la paix, & le traité qui en stipule les conditions dépose à jamais

de sa fidélité envers ses amis, & de sa justice envers les neutres, de sa générosité envers ses ennemis ».

Je trouve dans le quatrième chapitre un tableau vigoureux des maux qu'entraînent la guerre & des événemens fortuits qui en sont trop souvent la cause, à l'insu même des gouvernemens qu'ils entraînent dans leur cours déplorable. Dans nulle époque de l'histoire, cette ignorance & cette discordance n'ont été plus sensibles que dans celle de la guerre actuelle ; & l'auteur ne craint pas d'avancer qu'aucune nation n'en a discerné les véritables causes, qu'aucune n'a prévu ses suites, qu'aucune encore ne peut conjecturer aujourd'hui qu'elle sera son issue.

L'auteur examine la situation relative de la France à l'égard de ses ennemis, & il arrive à la Russie. Selon lui, la France est le seul état qui n'ait aucune raison de la crainte, aucun intérêt à désirer sa décadence, aucun motif de mettre obstacle aux progrès de sa prospérité. Seulement il désireroit qu'elle mit des bornes au développement exagéré de son influence, & que son gouvernement s'occupât de modérer ce principe d'expansion qui n'a cessé de le porter à s'étendre au-delà de ses limites. « L'empereur de Russie, dit-il, seroit un des princes les plus puissans, & sûrement le plus sage de son siècle, s'il substituoit à l'inscription fastidieuse que les flatteurs de Catherine II graveront sur l'arc de triomphe de Cherson : *Ce chemin mène à Constantinople*, cette devise bien plus glorieuse & plus sensée : *Les forces de cet empire ne serviront plus désormais à l'agrandir, mais à le gouverner*.

Les pages suivantes sont consacrées à prouver l'ambition imprudente de l'Autriche & la générosité de la France. Tandis que l'Autriche s'agrandissoit en Allemagne, en Pologne, en Turquie, en Italie, la France n'avoit-elle pas le droit d'assurer son indépendance contre tant d'invasions qui la menaçoient elle-même ; en prenant le mot *droit* dans son acception la plus obligée ?

Quant à l'Angleterre, ses vaisseaux couvrent les mers ; son or & ses denrées circulent dans les quatre parties du monde ; son marché est le premier marché de l'Europe. De ces avantages dérivent pour elle, comme un effet nécessaire, la faculté de donner une vaste organisation à son crédit, de s'attacher par les liens des créances & des dettes tous les commerçans étrangers & nationaux ; de créer partout, à son gré, la rareté ou la surabondance des importations ; de disposer des vicissitudes de la circulation, &c ; de devenir en un mot l'arbitre de la paix & de la guerre, & bientôt après le régulateur absolu des gouvernemens de l'Europe. . . . Que tel soit son but & ses espérances, c'est ce qu'il importe peu de discuter ici. . . . ; mais il importe de prouver que telles sont les inévitables conséquences de sa conduite ; conséquences sur lesquelles il est nécessaire d'éclairer toutes les peuples, comme il est nécessaire qu'ils s'arment de toute leur prévoyance & de toute leur énergie pour les prévenir.

L'auteur fait, dans le cinquième chapitre, des vœux depuis long-tems réclamés par l'humanité, pour la réforme du *droit maritime* ; & celui qu'il substitue à l'ancien est contenu dans les deux dispositions suivantes :

« 1°. La course est abolie : en tems de guerre, la sou-

veraineté de territoire est transportée, avec tous ses droits, sous le pavillon des états qui ne prennent point part à la guerre.

» En tems de paix, la navigation de peuple à peuple est affranchie de toute loi de prohibition. »

Il fait sur les loix prohibitives une profession de foi claire & précise ; il les regarde comme le fléau du commerce, la ruine des peuples, & l'écueil de l'autorité. Cependant il les conseille pour arriver, par la généralité de leur adoption, à la généralité de leur abolition.

Ce qu'il dit dans le chapitre VI tend à prouver que, pendant le cours de cette guerre, l'Angleterre a infiniment plus perdu que la France, sous le double rapport de son industrie & de sa population ; il combat victorieusement les assertions de M. Dyvernois, & il dévoile les secrets des impositions & des emprunts de M. Pitt, dont on a beaucoup trop exagéré les produits & les avantages.

Une erreur généralement répandue est celle qui attribue à Richelieu le grand ouvrage de l'abaissement de la noblesse ; notre auteur rectifie cette erreur populaire, & pense que cette résolution est due à Colbert, qui créa une marine marchande, qui réveilla & favorisa l'industrie nationale, qui établit un système de finances, qui donna à Louis XIV de grands moyens de gouvernement, &c. &c.

Le morceau sur la manie des parallèles, & sur les prétendus-rapports que les déclamateurs révolutionnaires ou contre-révolutionnaires trouvent & ne cessent de faire valoir entre César & Cromwel, Cromwel & César ; ce morceau est éloquent, ingénieux & vrai.

Celui où l'auteur retrace la marche de la révolution, & la confusion qui résulta de l'ignorance ou de l'exaltation de ceux qui substituèrent de fausses & chimériques hypothèses aux vrais principes de gouvernement & de sociabilité, n'est ni moins éloquent ; ni moins vrai, mais plus hardiment exprimé & plus profondément pensé.

Ce livre, ouvrage d'une tête forte, d'une plume exercée & d'un homme d'état, nous semble destiné à faire époque dans la diplomatie européenne ; c'est un code pour les négociateurs, un pacte pour le continent, & un *factum* victorieux pour la France contre l'Angleterre. Hardiesse dans le dessin, fermeté dans les idées, sobriété dans les principes, connoissance approfondie de l'histoire & du droit public, noblesse dans le style, justesse, clarté, logique & précision par-tout : voilà ce que nous avons vu & ce qu'y verra tout homme qui sait lire & penser. Un tel ouvrage réconcilie la politique & la raison, & doit être mêlé par le philosophe & lu par tous les Français, jaloux de la paix, de l'humanité & de la gloire de leur pays. Ils y trouveront encore réponse aux imputations calomnieuses faites à leur gouvernement actuel, & tous les motifs de confiance de s'y attacher de plus en plus.

TRESOR PUBLIC.

PAIEMENT DU PREMIER SEMESTRE DE L'AN 8.

Pendant le mois de frimaire, an 9, toutes les parties sont payables à toutes lettres & tous numéros.

Nota. Les semestres antérieurs au premier semestre de l'an 8, seront payés dans les bureaux de l'arriéré.

Le 9, il n'y a pas de paiemens, non plus que le 5, ce jour étant réservé à la vérification des parties payables dans les départemens.